

Petit essai sur l'éthique et le loisir

Michel Bellefleur, philosophe

Pour la première fois, l'Observatoire québécois du loisir présente un bulletin sur le sens du loisir contemporain et les principes éthiques qui en découlent pour les individus et la société. *Ce bulletin est à lire au calme !*

Pour ce faire, l'OQL propose l'essentiel de l'article du philosophe du loisir, Michel Bellefleur, intitulé « *Petit essai sur l'éthique et le loisir* », publié dans le dernier numéro de *Loisir & Société* (volume 31 numéro 2). Nous vous invitons à lire l'article intégral accessible à l'adresse suivante: <http://www.puq.ca/fr/periodique.asp?no=05011&titrepage=loisir%20et%20soci%25e9t%25e9>

On retiendra de ce bulletin que le loisir commande une éthique de vie et que les prescriptions qui le gouvernent doivent prendre racine autant dans sa nature propre que dans les valeurs et normes de la société.

1. LE LOISIR COMME ÉTHIQUE DE VIE ET L'ÉTHIQUE DU LOISIR

Depuis déjà plus d'un siècle, le loisir moderne sous toutes ses formes (jeux, sports, fêtes, pratiques culturelles et artistiques, tourisme, activités de plein air, hobbies en tous genres, spectacles, mass-media, etc.) est devenu de moins en moins associé à la perte de temps, à la paresse, à la frivolité et même au vice sous plusieurs de ses formes. Face au travail survalorisé et souvent aliénant, il a contribué fortement à la réhabilitation de l'hédonisme existentiel dans ses aspects positifs, jusqu'à devenir plus récemment un élément normal et reconnu d'une vie de qualité.

À ses débuts, le loisir contemporain, comme tout phénomène de masse émergeant, s'implantait à l'intérieur d'un cadre éthique pré-existant, étant confronté à des doctrines ou idéologies qui en traitaient avec plus ou moins de bonheur ou de friction selon les cas.

Ainsi, dans la mesure où le loisir comporte dans sa notion une sorte d'injonction à la liberté de choix, il est tout à fait possible qu'il pave la voie à des jugements et à des décisions qui divergent des prescriptions traditionnelles dans leurs fondements mêmes. Dans ce sens il devient un principe éthique de vie.

Par ailleurs, le loisir lui-même, malgré le ton parfois euphorique et jovialiste de ses définisseurs et promoteurs, ne se conforme pas automatiquement à son étymologie et donne parfois lieu à des formes de comportements négatifs, nuisibles, dégénérateurs et

même carrément illicites. En somme, il n'est pas automatiquement la parcelle de paradis sur terre et de bonheur dont ont rêvé à son endroit de nombreux utopistes. Les mêmes pulsions et impulsions de vie et de mort qui agitent le comportement humain en général s'y retrouvent. Tout ceci tend à illustrer le fait que le loisir contemporain a lui aussi besoin d'éthique.

Le but de ce texte est d'en esquisser le cadre et certaines pistes, sans aucune prétention à l'exhaustivité, étant donné la jeunesse relative et l'évolution rapide du phénomène lui-même, en perspective historique.

2. L'ÉTHIQUE : UNE DÉFINITION

Pour les fins de ce texte, nous considérons l'éthique comme un ensemble de principes, de règles ou d'énoncés concernant l'orientation des comportements humains, tant individuels que sociaux, dans une perspective de conduites considérées normales, correctes, souhaitables, et même universellement valables, dans un contexte socio-historique donné.

La conscience du loisir n'a pas fini d'inventer ses raisons d'être qui s'élargissent et se développent constamment en finalités multiples, mais souvent à coup de succès et d'erreurs, comme une œuvre réalisée à tâtons. Dans un certain sens, c'est la notion même d'éthique qui s'en trouve pour ainsi dire modifiée.

Traditionnellement axée sur le devoir concernant la discrimination entre ce qui est bien ou mal, souhaitable ou non, à prescrire ou à condamner, elle s'ouvre à ce qui est bon au goût, jouissif, délectable, plaisant, attirant, tous ces qualificatifs étant des

variantes de l'hédonisme. Elle s'ouvre aussi au beau, qu'il soit naturel, humain, esthétique, etc., et qu'il soit digne de figurer dans les comportements choisis de l'existence axés sur la joie et le bonheur de vivre.

3. LA NATURE DU LOISIR DÉFINIT SON ÉTHIQUE

Le loisir présente une combinaison de liberté de choix, d'expression des goûts et d'une quête hédoniste dans chacune des formes de comportements qui l'expriment ou le manifestent. À cette situation déjà complexe en ce qui concerne l'éthique et les comportements moraux qui en découlent s'ajoute le fait que l'existence de chaque personne est soumise à de nombreuses tensions dialectiques qui influencent et affectent lourdement la gouverne de son existence.

Il y a d'abord la tension que chacun vit avec lui-même. À ce sujet, la maxime attribuée à Socrate du « connais-toi toi-même » n'est à peu près jamais réalisée entièrement.

Il y a ensuite la tension de chaque être avec son environnement naturel et social qui est loin d'être constamment idyllique et harmonieuse.

Il y a aussi le poids des expériences de vie antérieure qui affectent l'avenir.

À cela s'ajoutent toutes les pressions socio-économiques, politiques et doctrinales en mal d'influence sur les comportements et les choix de chaque personne, et ainsi de suite. En 1942, Maurice Merleau-Ponty écrivait :

« ...Notre connaissance dépend de ce que nous sommes, la morale commence par une critique psychologique et sociologique de soi-même, l'homme n'est pas assuré d'avance de posséder une source de moralité, la conscience de soi n'est pas chez lui de droit, elle ne s'acquiert que par l'élucidation de son être concret, ne se vérifie que par l'intégration active des dialectiques isolées entre lesquelles il est d'abord disloqué ».

Chaque individu doit apprendre à combiner ses particularités idiosyncrasiques avec l'ensemble des opportunités s'offrant à lui et pratiquer à leur endroit un jugement discriminatoire, autant dans leur contenu que leur contexte. Il aura alors la responsabilité de ses décisions en ce qui le concerne personnellement, même dans le cas d'influences extérieures qu'il a acceptées et intégrées à un comportement particulier, un peu comme dans un achat de bien de consommation auquel il a consenti et pour lequel il peut se méprendre.

En loisir, les pratiques choisies le sont au terme d'un processus fondé sur des intentions, des désirs, des aspirations ou des besoins qui changent au cours de la vie et qui peuvent diverger considérablement d'une personne à l'autre pour une même activité.

Les décisions consécutives aux choix, qu'elles soient bénéfiques ou non, peuvent dans beaucoup de situations être relativement simples et spontanées, comme dans le cas d'une habitude ou d'un hobby, étant jugée ou évaluée d'avance, pourrait-on dire. Mais elles peuvent également être soumises au ballottage d'intérêts, à la tergiversation face à des contraintes ou aux conséquences plus ou moins néfastes qu'elles pourraient engendrer, ainsi qu'à leurs effets sur les autres dimensions de la vie telles le travail, la santé, la sociabilité, l'estime de soi, l'équilibre de vie et ainsi de suite.

Enfin, dans certains cas, elles doivent évaluer les seuils de tolérance admissibles, le choc face aux idées reçues et leur contestation implicite dans certains comportements, le jugement individuel n'étant pas toujours cautionné par autrui, loin de là.

Le même principe éthique peut servir à justifier des positions, des attitudes et des points de vue tout à fait divergents en fonction d'actions précises. Il peut s'agir d'initiatives individuelles, mais c'est aussi souvent le cas lorsqu'il existe des positions idéologiques antagonistes entre divers groupes sociaux. Cela devient une question de pluralité des logiques, lesquelles ne sont pas insensibles aux émotions, aux intérêts, aux croyances et aux pulsions qui peuvent influencer sur le rationalisme jusqu'au sophisme, tout en cherchant à se donner des airs de raisonnements rigoureux, de type scientifique par exemple, camouflés sous la sincérité ou la mauvaise foi. Ce n'est qu'en apparence que de tels procédés conduisent à des jugements sûrs et valables, face à des décisions éclairées.

4. LES PRINCIPES DIRECTEURS

4.1 La qualité de vie

Le premier et le plus fondamental, quoique non exclusif au loisir, consiste à le reconnaître et à le vivre comme une dimension intrinsèque de la qualité de la vie.

Ce thème est étroitement associé à des éléments préalables à l'existence même du loisir, tels l'organisation du travail, le bien-être, la santé, le filet de protection sociale, le développement scientifique et technologique, les progrès en éducation et en vie

démocratique, pour n'en citer que quelques uns. En parallèle, le loisir contemporain a connu lui aussi une progression phénoménale depuis au moins un siècle, tout en s'inspirant et profitant d'une foule d'inventions et d'innovations qui n'avaient pas été réalisées pour lui d'une façon expresse, par exemple l'automobile, l'avion, les mass-médias, l'ordinateur, etc., mais qui s'y sont insérées tout au long du dernier siècle d'une façon souvent très rapide.

Tous ces progrès ont élargi la consommation discrétionnaire, la mobilité choisie, les opportunités de créativité en tous genres, l'apparition de nouveaux besoins qui avaient été longtemps refoulés auparavant et l'actualisation de nombreuses aspirations enfin devenues possibles. C'est sur cette base que la thématique de la qualité de vie émanant des revendications traditionnelles s'est élargie et a envahi le champ du loisir (ou du loisible), jusqu'à en devenir une question éthique centrale et une balise de son développement général.

Elle tend à devenir une sorte de méga-idéologie, au sens positif du terme, à l'instar des droits et libertés de la personne, qui vise le plus large consensus dans son orientation à l'action individuelle et sociale, tout en demeurant ouverte et pluraliste dans ses manifestations pratiques. Elle répond correctement à la question : pourquoi vivre, promouvoir ou organiser le loisir ?

Ce thème éthique premier souligne à sa façon le caractère instrumental du loisir, lequel n'est pas une finalité en lui-même, mais, tout comme le travail par exemple, est et demeure une médiation associée à un projet d'existence.

4.2 La liberté de choix

Ce premier principe peut être rapidement mis en corrélation avec celui de la liberté de choix, principe si cher à la grande majorité des définisseurs du loisir.

D'un point de vue éthique, la liberté peut être définie comme la capacité innée de toute personne humaine de fixer ou choisir des intentions particulières à ses comportements. Mais le fait de la considérer comme « innée » n'implique pas qu'elle soit donnée toute faite à la naissance. Elle n'est à ce moment que virtuelle ou germinale et en lien avec la dimension idiosyncrasique de chaque personne. Son développement est matière à éducation et culture, lesquelles peuvent se poursuivre tout au long de l'existence, au fil des expériences de vie individuelles et sociales pénétrant la conscience du sujet. Elle est aussi en voie de formation et d'évolution continue et parallèle.

La liberté en loisir suppose la capacité d'opérer des choix à l'intérieur du cercle des possibilités dont chacun

dispose et de se formuler des desseins ou des projets à partir d'intentions qu'il a la possibilité d'élaborer dans son for intérieur, c'est-à-dire au niveau de sa conscience et de la capacité relative de celle-ci à apprécier des situations de faits et à porter des jugements de valeur à leur endroit.

Le fait de choisir une thématique éthique générale à large consensus centré sur la qualité de la vie polarisée autour du bonheur existentiel semble bien correspondre par son ampleur même à des caractéristiques particulières et fondamentales de l'idée même de loisir. Celui-ci existe comme un vaste regroupement de pratiques ou d'activités polymorphes et polyvalentes axés sur la diversité des manifestations de la liberté de choix, tant dans le domaine de l'individualité idiosyncrasique que dans celui des initiatives sociales à son endroit. En fait, le loisir prend constamment de l'extension dans la multiplicité de ses formes, tout en voyant certaines d'entre elles intéresser un nombre de plus en plus grand d'adeptes. Son développement tous azimuts constitue une source d'enrichissement du potentiel de situations heureuses disponibles, tant au plan récréatif que culturel.

Tout ceci peut se faire d'une façon très élaborée, ou encore de façon intuitive, spontanée ou relativement superficielle, surtout lorsque l'émotivité entre en jeu et abrège la période de réflexion. Il s'ensuit un jugement préférentiel et une décision au sujet de la pratique de loisir choisie, son contexte et l'ensemble des liens que la personne fait avec sa situation propre et les autres dimensions de son existence. Et l'intention ainsi élaborée enclenche l'action avec ses conséquences et la responsabilité qui en découle, soit en matière de succès, soit en matière d'erreur, donnant ainsi raison à la bonne vieille sagesse traditionnelle affirmant que « l'enfer est pavé de bonnes intentions », découlant de la finitude humaine.

L'erreur consiste souvent dans la création de liens fictifs ou irrationnels entre les composantes d'un comportement, que cela se fasse volontairement ou inconsciemment. La lucidité peut être obscurcie par l'imaginaire, le rêve ou une pulsion plus ou moins irrésistible qui n'engendre pas les effets attendus. Les choix et les attentes en loisir ont souvent des ressemblances avec les comportements du joueur compulsif et des conséquences analogues concernant la responsabilité des actes posés. Cela se voit aussi dans la consommation labile réalisée à coups d'essais et d'erreurs; en fait, la liberté de choix en loisir ne

consiste pas uniquement dans le pouvoir de dire oui ou non à un comportement s'incarnant dans une pratique particulière de loisir, mais à discriminer et privilégier un volet d'une ou de plusieurs alternatives à l'intérieur des possibilités accessibles. C'est là qu'intervient le jugement comparatif permettant de préciser les avantages et les inconvénients d'un choix particulier, et des conséquences qui en découlent en termes de responsabilité.

Par contre, en matière d'éthique du loisir, il faut prendre en compte non seulement la forme d'une pratique, mais aussi la finalité qui lui est attribuée dans un comportement donné. Cette finalité recherchée s'inscrit généralement dans la motivation à l'origine d'un choix. Or, il est bien connu qu'une même activité peut se mettre au service de motivations multiples et conséquemment de finalités plurielles, soit d'une façon consciente, soit implicitement, et en changer éventuellement.

Il est donc difficile et souvent superficiel d'attribuer des valeurs nécessaires à des pratiques de loisir en faisant fi de la subjectivité de ceux qui les vivent et chercher à en imposer d'office ; au plan éthique, il est cependant possible d'en proposer dans le cas de pratiques socialement organisées, par exemple, à des fins d'initiation, d'éducation, de thérapie ou de consommation avertie.

4.3 Le bonheur

Déjà, en son temps, Aristote avait conféré une valeur éthique à l'idée de bonheur, tout en l'associant à un jugement appréciatif sur son contenu. Ceci a engendré un courant de pensée connu sous le nom d'eudémonisme, ainsi défini « doctrine morale ayant pour principe que le but de l'action est le bonheur (soit individuel, soit collectif). Cette perspective éthique est plus large et plus englobante que le simple hédonisme concentré sur le cumul des plaisirs dont l'existence humaine peut être émaillé. Mais il n'y a pas contradiction entre bonheur et plaisir. Il y a lieu de les voir en complémentarité comme fin et moyen. Cette finalité est plus vaste que le loisir lui-même et touche l'ensemble des dimensions concrètes de l'existence avec lesquelles il doit co-habiter et s'harmoniser pour que ladite finalité devienne réalisable, même lorsque le loisir a pour objet de pallier les lacunes, les insuffisances ou les problématiques des autres aspects d'une même existence. Son rôle est d'élargir la gamme des moyens pour atteindre les mêmes objectifs reliés à une vie de qualité et heureuse, capable de doser correctement en les fédérant des idées de plaisir, de joie et de bonheur de vivre, tout en ne s'illusionnant

pas sur l'existence du paradis sur terre, lequel n'existe qu'en miettes et en bons moments de vie plus ou moins durables.

C'est pourquoi une éthique du bonheur reliée au loisir n'est pas une utopie au sens péjoratif du terme, c'est-à-dire irréalisable. Comme toute grande idée, elle peut être vue et comprise en un sens positif, à savoir comme une utopie au moins partiellement régulatrice du développement humain et porteuse d'un éventuel effet de civilisation (Dumazedier). Il suffit pour cela que les jugements appréciatifs qui le concernent et décident de ses orientations et de ses contenus soient canalisés dans ce sens et cette direction, ou du moins n'en constituent pas une négation.

Il faut aussi noter qu'une éthique du loisir centrée sur le bonheur et la qualité de la vie n'est pas synonyme de jouissance facile et que de multiples pratiques de loisir peuvent exiger de l'effort, de la sueur, de la patience, de la persévérance, de la compétence ou un long cheminement pour atteindre le ou les buts heureux qui leur ont été fixés. Comme en toute autre situation, les erreurs peuvent être mises à profit et engendrer des résultats heureux. Le loisir est aussi soumis à des contraintes soit individuelles, soit collectives. Il n'a pas le choix de devoir composer avec les limites de l'existence humaine qui peuvent se présenter d'une façon identique pour tous ou varier d'une personne à l'autre. Plusieurs pratiques sont assorties de règles, arbitrées ou non, auxquelles il ne peut y avoir de dérogation, sans encourir des pénalités ou sans mettre sa bonne réputation en question. On peut penser ici aux réglementations des jeux et des sports. Mais il existe aussi des règles moins formelles en matière de sociabilité, de pratiques artistiques, de rapports avec la nature, la faune et la flore, avec la vie urbaine ou rurale, dans les échanges commerciaux, et ainsi de suite.

5. CONCLUSION

Dans sa raison d'être propre, l'éthique doit viser, dans une perspective humaniste, à identifier les principes directeurs souhaitables d'une situation de l'existence humaine et les voies et moyens pour que l'action individuelle et sociale aille en ce sens. Le loisir, en tant que situation hors travail et des autres obligations ou nécessités de la vie, s'est autonomisé en contexte contemporain comme médiation, multiforme et librement choisie, capable de générer des gratifications désirées et heureuses, susceptibles de contribuer de multiples façons au bonheur de vivre à toutes les étapes de l'existence ou tout au long de sa durée.

En général, le loisir prend de l'essor dans un contexte pacifique, démocratique, et permettant au moins une relative abondance au plan individuel, de même qu'un filet de protection sociale au plan des collectivités d'appartenance, notamment à l'intention des plus démunis. Il s'accompagne d'une consommation qui à son meilleur est lucide et intelligente. Il est stimulé par les initiatives émanant de la société civile et la contribution des services publics dont le rôle en la matière est d'assurer un loisir minimum garanti à tous et à toutes, et même plus lorsqu'ils en ont les moyens. Les services éducatifs en tous genres ont le mandat de développer à son endroit la curiosité, l'initiation et l'initiative, le goût, l'usage de la liberté et du jugement discriminatoire et préférentiel de chacun, de même que l'esprit de créativité dans la gestion du temps de vie et de ce qu'il est possible d'y mettre. Au total, l'éthique du loisir doit découler de sa conception même qui est polarisée par le fait d'être une médiation supplémentaire, mais directement orientée vers le bonheur de vivre dans le choix et la liberté.